





# Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

---

## VÉRIFICATION À FAIRE AVANT UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RAPPORT OU AU PTRDI

---

Afin de faciliter la compréhension et de faciliter les échanges, voici une liste de vérification qui permet de déterminer si oui ou non un ajout ou une modification est essentiel au PTRDI ou même au rapport d'introduction :

L'ajout ou la modification concerne-t-il :

- La gestion des populations scolaires ou du personnel, l'organisation (ouverture ou fermeture) de groupes ou points de services (ex. : HDAA et accueil)
- Une opportunité déjà analysée ou à trouver pour gérer la croissance démographique prévue, l'immigration ou les développements résidentiels
- Des travaux de rénovation sans impact sur la disponibilité ou la capacité d'accueil de l'immeuble
- Aménagement de la cour d'école
- La circulation aux abords de l'école et le transport scolaire
- L'horaire de l'école
- Une volonté de redécoupage de certains territoires-écoles

Si c'est le cas, ces éléments ne devraient pas se retrouver au PTRDI (tableau en annexe au rapport d'introduction), car ils ne concernent pas l'un des 7 éléments clés précités.

## RAPPORT INTRODUISANT LE PTRDI

---

Considérant que destiner et répartir l'utilisation de près de 300 immeubles impliquent de bien comprendre les enjeux de chaque immeuble, un rapport est déposé pour introduire le PTRDI.

**Les résolutions qui y sont proposées ou adoptées devraient impliquer une modification à l'un des 7 éléments clés.**

Lorsque c'est le cas, il est généralement nécessaire de présenter certains renseignements du contexte qui sont absolument essentiels pour comprendre la modification à la destination ou à la répartition d'un immeuble. Ainsi une **brève** explication est donnée au rapport.

Le PTRDI inclut également des informations concernant les immeubles excédentaires et les terrains vacants de la CSDM pour chaque quartier scolaire.

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

Ci-joint la ligne du temps qui consolide les grandes étapes qui entourent trois grands sujets, dont le PTRDI.